

**Le réseau qui fait
la fierté du Togo**

La Fibre



**Togo : vaste coup de
filet dans un réseau P.3
de faux avancements**

N° 966 du 29 mai 2026 Prix 250 F cfa

LE MESSAGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicité



Rencontre BOA x Femmes
Entrepreneures Édition 4

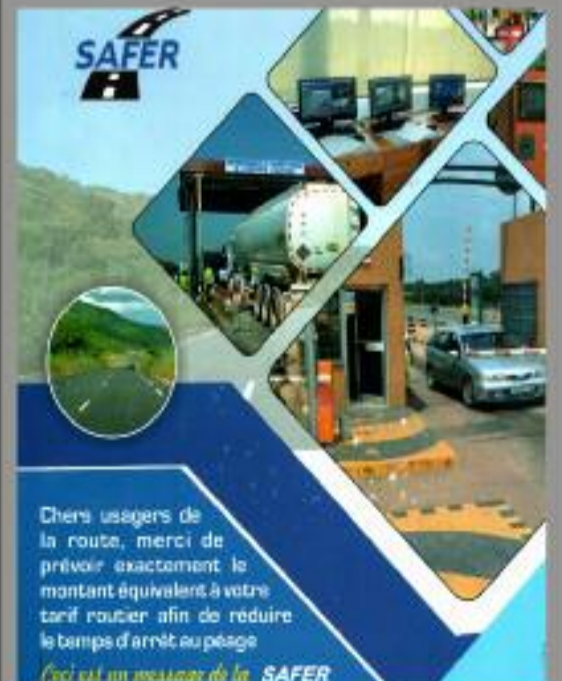
**Les "Championnes
d'Ici" célébrées P.6**



Togo: L'appel à la paix au cœur de la célébration de l'Eid al-Adha P.4

L'axe Lomé-Cotonou
**Pourquoi le rapprochement P.2
devient une urgence stratégique**

Éducation, eau
potable, marchés
**La SAFER accélère ses
investissements sociaux
dans les communes P.3**



Chers usagers de
la route, merci de
prévoir exactement le
montant équivalent à votre
tarif roucier afin de réduire
le temps d'arrêt au péage

Ceci est un message de la SAFER

NAISSANCE AU TOGO DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE LOMÉ POUR BOOSTER LA FORMATION D'INGÉNIEURS

Le gouvernement togolais franchit une nouvelle étape dans la réforme de son système d'enseignement supérieur avec la création de l'École polytechnique de Lomé (EPL). La décision a été entérinée lors du Conseil des ministres tenu le mardi 26 mai, sous la présidence de Faure Gnassingbé.

Cette nouvelle institution résulte de la fusion de l'École nationale supérieure d'ingénieurs (ENSI) et du Centre informatique et de calcul (CIC) de l'Université de Lomé. À travers cette restructuration, les autorités entendent renforcer la formation de compétences techniques et scientifiques, afin de mieux répondre aux exigences du marché du travail et aux ambitions d'industrialisation du pays.

L'École polytechnique de Lomé est appelée à devenir un pôle d'excellence dans la formation des ingénieurs et techniciens supérieurs. Elle proposera des cursus dans des domaines stratégiques tels que le génie civil, le génie électrique, le génie mécanique, l'informatique, les procédés industriels, ainsi que les mines et la géologie.

Le modèle pédagogique retenu mettra l'accent sur l'apprentissage pratique, les travaux en laboratoire et les stages en milieu professionnel. L'objectif affiché est de former des ressources humaines hautement qualifiées, capables d'accompagner les transformations économiques et technologiques du Togo.

Avec cette initiative, le gouvernement confirme sa volonté de placer le capital humain au cœur de sa stratégie de développement. La création de l'EPL s'inscrit ainsi dans une dynamique de modernisation de l'enseignement supérieur, axée sur l'innovation, la recherche appliquée et l'adéquation entre formation et besoins réels de l'économie nationale.

La rédaction

Conseil des ministres

GRANDES RÉFORMES POUR L'ÉDUCATION, L'INTÉGRATION AFRICAINE ET L'ENVIRONNEMENT

Réuni le mardi 26 mai 2026 à Lomé sous la présidence du Président du Conseil, Faure Gnassingbé, le Conseil des ministres a adopté plusieurs décrets majeurs traduisant la volonté du gouvernement d'accélérer la modernisation du pays, de renforcer l'intégration africaine et de consolider les mécanismes de gouvernance territoriale et environnementale.

Parmi les décisions phares figure la création de l'École polytechnique de Lomé (EPL), issue de la fusion de l'École nationale supérieure d'ingénieurs (ENSI) et du Centre informatique et de calcul (CIC) de l'Université de Lomé. Cette réforme s'inscrit dans la stratégie gouvernementale de modernisation de l'enseignement supérieur et de développement des compétences techniques adaptées aux besoins du marché du travail et du tissu socioéconomique national.

L'ambition affichée est de faire de cette nouvelle école un véritable pôle d'excellence en matière de formation scientifique et technologique, conforme aux standards des grandes écoles internationales. L'EPL aura pour mission de former des ingénieurs et techniciens supérieurs dans des secteurs stratégiques tels que le génie civil, le génie électrique, le génie mécanique, l'informatique, les procédés industriels, ainsi que les mines et la géologie. L'établissement mettra sur des formations spécialisées, des travaux pratiques en laboratoire et

des immersions professionnelles afin de répondre aux besoins croissants du pays en ressources humaines hautement qualifiées.

Le Conseil des ministres a également franchi une étape importante dans la politique d'ouverture du Togo en adoptant le décret portant exemption de visa d'entrée sur le territoire togolais au profit des ressortissants des États africains. Désormais, les citoyens africains détenteurs d'un passeport ou d'un titre de voyage valide pourront séjourner au Togo sans visa pour une durée de trente jours.

Cette mesure vise à faciliter la libre circulation des personnes, à renforcer les échanges économiques, culturels et touristiques, tout en consolidant la coopération entre les pays africains. Le gouvernement entend ainsi renforcer le positionnement du Togo comme hub régional d'affaires, de tourisme et de dialogue continental. Cette décision s'inscrit également dans la dynamique de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, du protocole de la CEDEAO sur la libre circulation des personnes et de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Les autorités précisent toutefois que les contrôles migratoires demeurent maintenus et que l'État conserve la possibilité de refuser l'entrée ou de limiter le séjour de toute personne représentant une menace pour l'ordre public, la sécurité nationale ou la santé publique.

Sur le plan de l'administration territoriale, le Conseil a adopté quinze décrets portant reconnaissance de la désignation de chefs de canton par voie coutumière ou par consultation populaire. Cette reconnaissance officielle intervient conformément à la loi relative à la chefferie traditionnelle et au statut des chefs traditionnels au Togo. Le gouvernement entend ainsi consolider la légalité et la légitimité des autorités traditionnelles appelées à jouer un rôle essentiel dans la préservation des us et coutumes ainsi que dans la cohésion sociale au sein des communautés.

Enfin, le Conseil des ministres a examiné en première lecture un projet de décret portant organisation et fonctionnement du corps des agents des eaux et forêts. Face aux défis liés au changement climatique, à la déforestation, au braconnage et à la dégradation des ressources naturelles, le gouvernement veut renforcer les capacités opérationnelles de ce corps afin d'améliorer la protection du patrimoine forestier, faunique et halieutique national. Cette réforme vise notamment une meilleure couverture territoriale ainsi qu'un renforcement des capacités de surveillance et d'intervention sur le terrain.

El Hadj Bouraïma TCHABORE

Lire le communiqué du Conseil des ministres

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES

Lomé, 26 mai 2026

Le Conseil des ministres s'est réuni ce mardi 26 mai 2026 sous la présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, Président du Conseil.

Au cours des travaux, le Conseil a examiné quatre décrets.

Le Conseil des ministres a adopté le décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'École polytechnique de Lomé (EPL). Cette nouvelle institution, issue de la fusion de l'École nationale supérieure d'ingénieurs (ENSI) et du Centre informatique et de calcul (CIC) de l'Université de Lomé, s'inscrit dans la politique gouvernementale de modernisation de l'enseignement supérieur et de renforcement des compétences techniques et technologiques. Le texte vise à faire de l'EPL un pôle d'excellence conforme aux standards internationaux. L'établissement formera des ingénieurs et techniciens supérieurs dans des domaines stratégiques tels que le génie civil, électrique, mécanique,

l'informatique, les procédés industriels, les mines et la géologie, avec un accent particulier sur la pratique et l'immersion professionnelle.

Le Conseil a ensuite adopté le décret portant exemption de visa d'entrée sur le territoire togolais au profit des ressortissants des États africains. Cette mesure accorde une exemption de visa pour une durée de trente jours aux détenteurs de passeports ou titres de voyage valides des pays africains. Les contrôles et formalités d'immigration restent toutefois maintenus, ainsi que le droit pour les autorités compétentes de refuser l'entrée ou de limiter le séjour de toute personne représentant une menace pour l'ordre public, la sécurité nationale ou la santé publique. Cette réforme vise à renforcer l'intégration africaine, les échanges économiques et le positionnement du Togo comme hub régional d'affaires, de tourisme et de dialogue. Le Conseil des ministres a également adopté quinze décrets portant reconnaissance de la désignation des chefs de canton par voie coutu-

mière ou par consultation populaire, conformément à la loi relative à la chefferie traditionnelle. À l'issue des procédures requises, quinze chefs de canton ont été régulièrement désignés selon les usages en vigueur dans leurs localités respectives. Leur reconnaissance officielle leur confère la légalité nécessaire à l'exercice de leurs fonctions d'autorités traditionnelles.

Enfin, le Conseil a examiné en première lecture le projet de décret portant attributions, composition, organisation et fonctionnement du corps des agents des eaux et forêts. Face aux défis liés au changement climatique, à la déforestation, au braconnage et à l'exploitation abusive des ressources naturelles, ce texte vise à moderniser et restructurer le corps afin d'améliorer ses capacités de surveillance, de protection des ressources naturelles et de lutte contre les infractions environnementales. L'examen du projet se poursuivra lors d'une prochaine séance du Conseil des ministres.

Fait à Lomé, le 26 mai 2026

TOGO : VASTE COUP DE FILET DANS UN RÉSEAU DE FAUX AVANCEMENTS

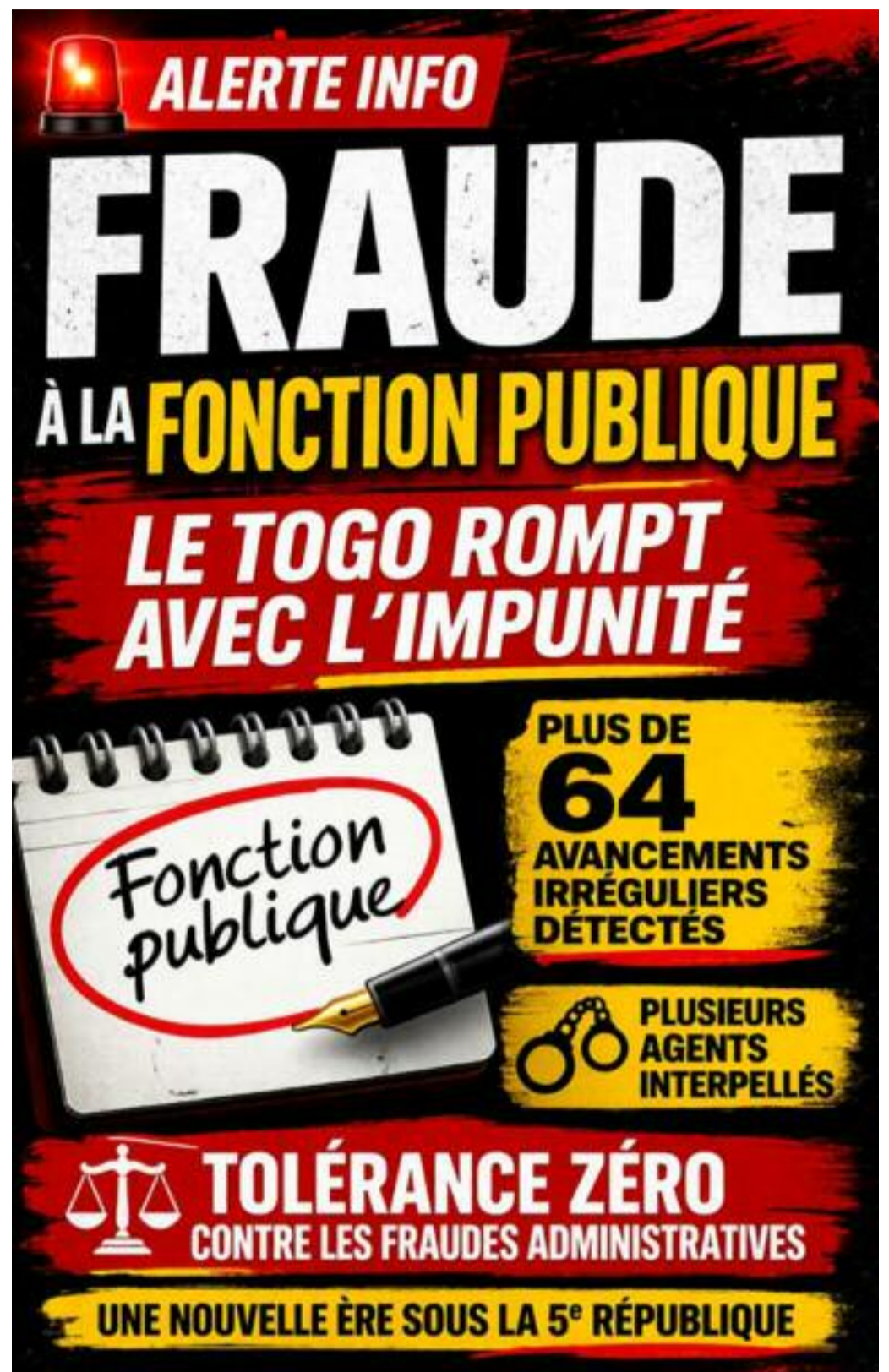
Le Togo semble avoir engagé une nouvelle phase dans l'assainissement de son administration publique. Plusieurs agents de la fonction publique ont récemment été interpellés dans une affaire présumée de falsification de signatures officielles ayant permis l'avancement irrégulier de plus de 64 agents au sein du ministère du Travail et de la Fonction publique. Selon des informations concordantes, certains suspects auraient tenté d'échapper aux procédures judiciaires dès l'ouverture des investigations, avant d'être localisés puis interpellés grâce à une coordination entre le Procureur de la République et les services du ministère de la Sécurité.

Cette affaire intervient dans un contexte particulier marqué par le rattachement stratégique du ministère du Travail et de la Fonction publique à la Présidence du Conseil. Une réforme institutionnelle dont les premiers effets commencent désormais à se traduire par un durcissement des mécanismes de contrôle interne, de vérification des dossiers administratifs et de discipline au sein de l'administration publique. Sous l'impulsion du Président du Conseil, Faure Gnassingbé, les autorités affichent clairement leur volonté de rompre avec les pratiques longtemps dénoncées dans certains services publics. Fraudes documentaires, faux avancements, falsification de signatures, usage de faux diplômes ou manipulations de dossiers administratifs sont désormais dans le viseur de l'État, qui entend imposer une administration fondée sur le mérite, la probité et le respect strict des textes en vigueur.

L'arrêté n°1010/PC/MFPTDS/SG portant licenciement de plus de cinquante fonctionnaires s'inscrit dans cette dynamique. Pris conformément à l'article 133 de la loi portant statut général de la fonction publique togolaise ainsi qu'au décret fixant les modalités communes d'application de ce statut, cet acte est présenté comme l'illustration d'une politique de fermeté assumée au sommet de l'État. La mesure ne concerne pas uniquement de nouveaux agents, mais touche également des fonctionnaires présents dans l'administration depuis plusieurs années, parfois depuis plus de deux décennies, dont les dossiers présentent des irrégularités.

Pour de nombreux observateurs, cette série de décisions marque un tournant dans la gestion de la fonction publique togolaise. Le message envoyé est sans ambiguïté : l'ancienneté ne saurait couvrir des pratiques frauduleuses et les protections informelles ne garantissent plus l'impunité. Dans le contexte de la Ve République, le pouvoir entend ainsi réaffirmer le principe selon lequel la fonction publique ne peut être un espace de complaisance administrative ou d'arrangements occultes.

Au-delà des sanctions, les autorités veulent surtout restaurer la crédibilité de l'administration et protéger les agents régulièrement recrutés ou promus. En s'attaquant aux irrégularités, l'exécutif cherche également à préserver l'efficacité du service public et à renforcer la confiance des citoyens dans les institutions. Une orientation qui traduit, selon plusieurs



analystes, une volonté de faire du respect du droit et de la responsabilité administrative des piliers de la gouvernance publique au Togo.

La rédaction

Éducation, eau potable, marchés

LA SAFER ACCÉLÈRE SES INVESTISSEMENTS SOCIAUX DANS LES COMMUNES

La SAFER intensifie ses actions sociales dans plusieurs communes du pays avec une vaste série de projets communautaires destinés à renforcer les infrastructures éducatives, sanitaires et marchandes. Dans les zones où sont im-

plantés les postes de péage, l'entreprise a engagé des travaux touchant directement le quotidien des populations. Des écoles et bâtiments administratifs ont été construits ou réhabilités dans plusieurs localités, tandis que des centaines d'élèves bénéfi-

cient désormais de meilleures conditions d'apprentissage grâce à la fourniture de tables-bancs dans les préfectures de l'Avé, de la Kéran et du Kpendjal.

Les marchés et espaces commerciaux ont égale-

ment bénéficié d'importants aménagements avec la construction de hangars modernes à Davié, Bafilo, Ataloté, Koutougou, Pangouda ou encore Naki-Est. Ces infrastructures permettent aux commerçants d'exercer leurs activités dans des conditions plus sûres et plus salubres. L'accès à l'eau potable constitue aussi un axe majeur de l'intervention de la SAFER. Plusieurs forages équipés de pompes ont été réalisés dans différentes communes afin de répondre aux besoins des populations rurales.

L'entreprise prévoit d'ailleurs de nouveaux ouvrages hydrauliques à Kouvé, Kpélé-Bémé et Dontougou avec des systèmes alimentés par énergie solaire.

Dans ses perspectives, la SAFER annonce également la construction de nouveaux bâtiments scolaires à Sotouboua, Kouvé, Tambonga, Papri ou encore Aléhéridé. Des projets de réhabilitation de mairies, de centres culturels et de bibliothèques figurent aussi parmi les priorités à venir.

Togo

L'APPEL À LA PAIX AU CŒUR DE LA CÉLÉBRATION DE L'EID AL-ADHA

Les fidèles musulmans du Togo ont célébré, le mercredi 27 mai 2026, la fête de l'Eid al-Adha, communément appelée Tabaski, dans une atmosphère de forte ferveur religieuse et de communion. À Lomé, plusieurs milliers de croyants se sont rassemblés dès les premières heures de la matinée sur différents sites de prière, notamment au Centre régional de formation pour l'entretien routier (CERFER), au terrain central de l'Université de Lomé ainsi que dans l'enceinte du grand terrain de Kégué, afin d'accomplir la grande prière collective. Cette fête majeure de l'islam, célébrée dans le monde entier, commémore le sacrifice du prophète Ibrahim (Abraham), symbole d'obéissance, de foi et de soumission à Dieu. Elle est marquée par la prière, l'immolation du mouton et le partage entre familles, voisins et personnes vulnérables, dans un esprit de solidarité et de fraternité.

À Lomé, la grande prière du CERFER a réuni des milliers de fidèles venus exprimer leur gratitude à Allah pour ses bienfaits. L'office a été dirigé par l'imam principal de la grande mosquée de Lomé, Agoro Zakarya, en présence de plusieurs membres du gouvernement et du parlement venus partager ce moment de recueillement avec la communauté musulmane.

Dans son sermon, l'imam a exhorté les fidèles à s'attacher aux valeurs de paix, de solidarité et de cohésion sociale. Il a insisté sur la responsabilité de chacun dans la préservation du vivre-ensemble et a invité les croyants à faire de la Tabaski un moment de fraternité renforcée.

Des prières ont également été élevées pour la paix, la stabilité et la prospérité du Togo. Des bénédictions ont été adressées aux autorités du pays, notamment au Président du Conseil, Faure Gnassingbé, et à ses collaborateurs, dans un esprit de reconnaissance et d'accompagnement des efforts de développement national.

À l'issue de la prière, l'imam Agoro Zakarya a procédé à l'immolation symbolique d'un bélier, conformément à la tradition islamique. Ce geste a marqué le début des sacrifices effectués dans les foyers musulmans à travers tout le pays.

Au terrain de l'Université de Lomé, une autre grande prière a été dirigée par l'imam Ali Mohamed Ibrahim, qui a également rappelé les valeurs fondamentales de la Tabaski. Il a insisté sur le fait que cette fête est un moment de joie, de partage et de solidarité, tout en appelant les fidèles à cultiver la patience, la tolérance et le respect mutuel.



Le sens profond de la Tabaski et son fondement religieux

La Tabaski, ou Eid al-Adha, trouve son origine dans l'histoire du prophète Ibrahim, figure centrale des traditions abrahamiques. Selon le récit religieux, Dieu lui demanda de sacrifier son fils en signe de foi et d'obéissance. Au moment de l'acte, Dieu remplaça l'enfant par un bélier, récompensant ainsi sa soumission et sa confiance absolue. C'est cet épisode fondateur que les musulmans commémorent chaque année à travers le sacrifice rituel du mouton. Érigée en fête religieuse majeure, la Tabaski symbolise ainsi la foi, l'abandon à la volonté divine et le renforcement des valeurs spirituelles.

Elle rappelle également l'importance du partage, car une partie de la viande du sacrifice est traditionnellement distribuée aux proches, aux voisins et aux personnes démunies, afin de renforcer la solidarité sociale.

Dans son sermon, l'imam Ali Mohamed Ibrahim a rappelé cette dimension spirituelle en soulignant que « nous ne pouvons pas construire une société sans des valeurs comme la patience, le courage, la tolérance et le respect mutuel », appelant ainsi à la préservation de la cohésion sociale dans un pays qu'il a qualifié de terre de paix.

Après la prière, il a procédé à l'immolation d'un bélier, avant que les fidèles ne regagnent leurs domiciles pour accomplir le rituel en famille.

Dans tout le pays, la Tabaski demeure un moment fort de solidarité et de générosité, où les familles musulmanes partagent la viande du sacrifice avec leurs proches et les personnes en situation de vulnérabilité, perpétuant ainsi l'esprit de fraternité et d'entraide.

Cette célébration intervient dans un contexte international marqué par des tensions géopolitiques, alors qu'environ 1,5 million de pèlerins ont accompli le grand pèlerinage de La Mecque, rappelant le caractère universel et spirituellement fédérateur de cette fête pour les musulmans du monde entier.

El Hadj
TCHABORE BOURAIMA

Togo

UN RÉSEAU DE VOLEURS DE MOTOS AU SOMNIFÈRE DÉMANTÉLÉ PAR LA POLICE NATIONALE

La Police nationale togolaise a mis fin aux activités d'un réseau criminel spécialisé dans le vol de motos avec usage de substances somnifères. Trois individus ont été interpellés à la suite d'une opération menée entre Agou-Gare, Notsémonou et Notsé, tandis qu'un quatrième membre est toujours en fuite.

Selon les informations communiquées par la Police nationale togolaise, les suspects utilisaient un mode opératoire bien organisé consistant à approcher leurs victimes en leur proposant des boissons mé-



langées à des produits soporifiques. Une fois les victimes endormies, les malfaiteurs s'emparaient des motos, qu'ils reven-

daient ensuite au Bénin. L'affaire a connu un tournant décisif le 24 mai 2026 à Agou-Gare, lorsqu'un premier suspect, D. Mar-

tin, 39 ans, de nationalité béninoise, a été récupéré des mains d'une foule après avoir tenté de fuir à bord d'une moto volée. Son interpellation et son audition ont permis aux enquêteurs de remonter la filière et d'identifier ses complices.

Dans la continuité de l'opération, les forces de l'ordre ont procédé à l'arrestation de A. Pascal, 41 ans, également ressortissant béninois, à Notsémonou, ainsi que de D. Félix, de nationalité togolaise, appréhendé à Notsé. Les trois mis en cause sont poursuivis pour vol de motos en bande organisée et association de malfaiteurs. Ils ont reconnu les faits qui leur sont reprochés.

Les enquêteurs indiquent qu'un quatrième membre du groupe, identifié sous le nom de AGBE, de nationalité togolaise, est toujours

recherché. Il serait détenteur d'une des motos volées et activement traqué par les services de sécurité.

Sur les trois motos déclarées volées par le réseau, deux ont déjà été retrouvées et restituées à leurs propriétaires. Les forces de sécurité ont également découvert une partie des substances utilisées pour endormir les victimes dans la chambre de l'un des suspects lors de son interpellation à Notsé, confirmant la préméditation des actes. La police nationale réaffirme sa détermination à lutter contre la criminalité sous toutes ses formes et appelle la population à la vigilance, notamment face aux offres de boissons ou de nourriture provenant de personnes peu connues, dans un contexte où ce type d'arnaque peut servir de couverture à des actes criminels.

PHARMACIES DE GARDE PÉRIODE DU 25 AU 31 MAI 2026

L'UEMOA ENCENSE LES PERFORMANCES DU TOGO ET LE LEADERSHIP DE FAURE GNASSINGBÉ

Le Togo continue de consolider sa position parmi les économies les plus dynamiques de l'espace communautaire ouest-africain. En audience avec le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, le samedi 23 mai 2026, le président de la Commission de Union économique et monétaire ouest-africaine, Abdoulaye Diop, a salué les performances économiques et financières du Togo, qu'il considère comme un pilier essentiel de la solidité macroéconomique de l'Union.

Cette rencontre s'inscrit dans un contexte régional marqué par les défis sécuritaires, les impératifs de gouvernance économique et la volonté des États membres d'accélérer l'intégration sous-régionale et africaine. Les échanges ont ainsi porté sur la situation économique de l'Union, la mise en œuvre des réformes communautaires, ainsi que les stratégies destinées à renforcer la résilience institutionnelle et financière de l'espace UEMOA.

Au terme des discussions, Abdoulaye Diop s'est réjoui de la trajectoire économique actuelle de l'Union, portée par une croissance moyenne supérieure à 6 %, tout en soulignant l'importance des orientations données par le Président du Conseil pour maintenir cette dynamique. Selon lui, les performances globales de l'Union reposent avant tout sur la robustesse des économies nationales, et dans ce cadre, le Togo joue un rôle de premier plan.

Le président de la Commission a notamment présenté au chef de l'État togolais les conclusions de la onzième Revue annuelle des réformes, politiques, programmes et projets communautaires tenue le 11 mai dernier à Lomé au titre de l'exercice 2025. Cette rencontre a permis d'identifier plusieurs mécanismes destinés à accélérer la transposition et l'exécution des réformes communautaires au Togo, dans le but de renforcer davantage l'intégration économique régionale.

Abdoulaye Diop a particulièrement insisté sur la qualité de la gestion économique et financière du Togo, estimant qu'elle contribue directement à la stabilité et aux performances de l'ensemble de l'Union. Pour lui, les résultats enregistrés par le pays confortent les ambitions de l'UEMOA en matière de croissance durable, de discipline budgétaire et de modernisation des politiques publiques. Les questions sécuritaires et institutionnelles ont également occupé une place importante au cours de l'audience. Face aux multiples défis auxquels la sous-région est confrontée, Faure Gnassingbé a formulé plusieurs orientations visant à assurer une mise en œuvre plus efficace des programmes communautaires et à renforcer la capacité de résilience des États membres.

Le président de la Commission de l'UEMOA a par ailleurs félicité le Togo pour l'organisation réussie de la troisième édition du Forum d'affaires Biashara Africa 2026, qu'il considère comme une initiative stratégique pour l'intégration économique du continent. Il a salué le dynamisme du pays, devenu selon lui un véritable centre de réflexion sur l'intégration africaine et un acteur majeur dans la promotion des échanges intra-africains.

Cette reconnaissance de l'UEMOA vient conforter la place croissante du Togo dans les grands débats économiques régionaux et souligne l'influence grandissante de Lomé dans la définition des stratégies d'intégration et de développement en Afrique de l'Ouest. Fondée le 10 janvier 1994, l'UEMOA regroupe huit États membres : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

PHARMACIE AGOE-NYIVE
Agoènyive, BP 2064
22 25 83 38

PHARMACIE ALTA
Agoè Anonkui Route Mission Tové en face du Centre Culturel Loyola
22259447

PHARMACIE ARC-EN-CIEL
Agoè-Téléssou, à 50m du Carrefour Margot
70 42 50 00

PHARMACIE AURORE
Lankouvi, non loin de l'école la Divine Providence
92531293

PHARMACIE AZUR
Apédokoè-Gbomamé, Rte d'Atigan-gomé en face de la station Sanol
90494456

PHARMACIE BIEN ETRE
Boulevard du haho, hédzranawoé, BP 2933
22 26 45 16

PHARMACIE BONTE
Route de SEGBE, Wonyomé-Adidogomé en face de la station Sanol
22 50 74 31

PHARMACIE DAFEANNE
Agoè-Sogbossito, Route reliant le contournement au Camp GP, à 3ààm de l'espace de loisir privilège plus
70776942

PHARMACIE DE LA CONFIANCE
Rue de la chance, face GTA, Agbalépédo, BP 8574
22 42 46 81

PHARMACIE DE LA CHARITE
Non loin de CEG agoè nyivé centre, BP 7856
22 25 12 60

PHARMACIE DE LA MARINA
Sur la RN2, BD du Mono en face de la poste frontière d'Aflao Kodjoviakopé
22214846

PHARMACIE DE LA VICTOIRE
Avédji Wéssomé, voie douane Adidogomé-carrefour Limousine (Après les rails)
70 45 74 92

PHARMACIE DES ORCHIDEES
A côté de l'hôtel LEO 2000, anomé, BP 2015
22 51 30 40

PHARMACIE DU 3e ARRONDISSEMENT
219, boulevard du 13 Janvier, BP 2847
22 21 52 27

PHARMACIE DU CHATEAU D'EAU
Avenue augustino de souza, bè châtea, BP 60141
22 21 57 51

PHARMACIE ECLAIR
Rue avénou, bè ahligo, BP 81297
22 22 75 11

PHARMACIE ELEMWUSSI
Adétikopé, Médina, Nationale N°1,

avant PIA (Plateforme Industrielle)
92 34 06 80

PHARMACIE ELI-BERACA
Bd. Du 30 Août, imm ; SIKOVIC Adidogomé, 04 BP 96
99911342

PHARMACIE EVA
Sanguéra, non loin de T'OIL
92163232

PHARMACIE FIDELIA
Rue des premiers passages des bœufs, route d'Attiegou, Bè-kpota, BP 30446
22 71 95 95

PHARMACIE FOREVER
142, avenue des kondona, forever, BP 4884
22 26 11 77

PHARMACIE GRATITUDE
Grand contournement non loin du carrefour avinato à 100m de la clinique OASIS
92 18 94 85

PHARMACIE GROUPE C
Agbalépédogan, face Clinique la Victoire non loin de l'EPP Groupe C
99 98 20 87

PHARMACIE HANOUKOPE
Face Bourse du travail, BP 1091
70 49 96 63

PHARMACIE HELENE
Aveta face au marché d'Aveta
96981414

PHARMACIE HORIZON
95, boulevard du 13 Janvier, Nyekonakpoé, 08 BP 81726
90 56 52 56

PHARMACIE JAHNAP
Rue 16, Imm 337, Aflao Gagli, Djidjilé, BP 81221
22 51 22 86

PHARMACIE JUSTINE
291, boulevard des armées, tokoin Habitat, BP 8021
22 21 00 01

PHARMACIE KELEGOUGAN
Agoè-Kélegougan voie contournement à 100 m du Total Kélegougan et du bar Obrigado
92953838

PHARMACIE LA MAIN DE DIEU
Agoè nouveau marché, vers le camp de police
22 52 77 55

PHARMACIE LA NOUVELLE TULIPE
Rte de Mission-Tové, près de la Station CAP Agoè-légbassito
99 47 00 70

PHARMACIE LA RÉFÉRENCE
Route de Kpalimé, Adidogomé Assiyé à côté du bar Madiba
96 80 09 96

PHARMACIE LE DESTIN
Route d'Aného, Imm. ECOBANK, Ba-guida, 01 BP 2691
22 41 15 41

PHARMACIE LE ROCHER
Agoè Zongo, sur la nationale N°1, près du terrain de jeu de Golf
92 30 06 56

PHARMACIE LUMEN
Avenue de la victoire, tokoin Casablanca, 01 BP 29
23 38 68 36

PHARMACIE LUMIERE
Rond-Point Caméléon, Cacavéli, BP 225
70 43 15 49

PHARMACIE L'AMITIE
72, avenue des hydrocarbures, entre soted et togogaz ; tokoin, BP 8648
22 21 74 47

PHARMACIE MAWULE
Bd. De l'Oti, rue 54, Rond-Point, Bè-Gakpoto, BP 4908
22 27 11 21

PHARMACIE NOTRE DAME DE LA TRINITE
30, Bd. De la paix, super Taco, BP 60154
98 46 50 88

PHARMACIE RAOUDHA
4495, Bd. Du Zio, Hédzranawoé, 3 BP 30153
91 61 33 32

PHARMACIE SAINT KISITO
Bd. De la Kara, Tokoin Doumaséssé, BP 31369
22 21 99 63

PHARMACIE SAINT PHILIPPE
Zanguéra, Route Lomé-Kpalimé, près de la station de service OANDO
90 67 33 24

PHARMACIE SANTA MADONA
Kégué, face Kader COUGBADJA et l'Eglise catholique Ste Thérèse
70 01 03 03

PHARMACIE SARAH (Adakpamé)
Adakpamé, non du centre de santé d'Adakpamé
70426902

PHARMACIE SATIS
Face CEG Koshigan, Agoè, BP 8519
23 38 26 65

PHARMACIE SHALOM
Bd. Faure Gnassingbé, Non loin de l'ancienne Direction des impôts, Agoè Cacavéli
22518760

PHARMACIE SOLIDARITE
Route d'avédji, Totsi, BP 8919
96 80 09 76

PHARMACIE TCHEP'SON
Face terminal du Sahel, Agoè zongo
96 90 04 64

PHARMACIE VERONIQUE
Avépozo en face de l'école nationale de la gendarmerie d'Avépozo
92034040

PHARMACIE ZOSSIME
Zossimé, route de Sanguéra près du marché de Zossimé
99 99 80 75

Pour vos annonces et publicités, contactez-nous au 90 26 15 54

Récépissé N° 259 / 21/ 12 / 04 / HAAC Maison de la presse, casier N° 61

Directeur de Publication Tchaboré Bouraïma Contact: 90 04 71 59 E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr

L'axe Lomé-Cotonou

POURQUOI LE RAPPROCHEMENT DEVIENT UNE URGENCE STRATÉGIQUE

Dans une Afrique de l'Ouest traversée par les crises sécuritaires, les tensions diplomatiques et les profondes recompositions géopolitiques, le rapprochement entre le Togo et le Bénin apparaît aujourd'hui comme une nécessité stratégique majeure. Plus qu'une simple question de relations bilatérales, le réchauffement de l'axe Lomé-Cotonou est devenu un enjeu de stabilité régionale, de coopération économique et de sécurité commune entre deux pays dont les destins demeurent profondément liés.

Le Togo et le Bénin partagent bien plus qu'une frontière. Les deux nations sont historiquement, culturellement et sociologiquement imbriquées. Des mêmes groupes ethniques aux langues communes, des échanges commerciaux aux liens familiaux transfrontaliers, tout rappelle que ces deux pays constituent pratiquement un même espace humain. Beaucoup considèrent d'ailleurs que sans le partage colonial de l'Afrique intervenu en 1884, aucune véritable séparation n'aurait existé entre

ces peuples frères.

Mais malgré cette proximité naturelle, les relations entre Lomé et Cotonou ont connu un net refroidissement au cours des dernières années. Sous les mandats de Patrice Talon, plusieurs incompréhensions diplomatiques et sécuritaires ont progressivement fragilisé les rapports entre les deux capitales. L'affaire de l'opposante béninoise Reckya Madougou, les divergences régionales ainsi que les suspicions liées à la tentative de coup d'État de décembre 2025 au Bénin ont contribué à installer un climat de méfiance entre les deux voisins.

Dans un contexte régional déjà tendu par la montée de l'insécurité sahélienne, les fractures au sein de la CEDEAO et les nouvelles alliances géopolitiques en Afrique de l'Ouest, cette dégradation des relations entre le Togo et le Bénin ne pouvait durablement profiter à aucun des deux pays. Car Lomé et Cotonou occupent ensemble une position stratégique essentielle dans le Golfe de Guinée. Leurs ports, leurs corridors commerciaux et leur

coopération sécuritaire sont des piliers importants de l'économie régionale.

C'est précisément pour cette raison que l'arrivée au pouvoir de Romuald Wadagni suscite autant d'espoirs. À Lomé, beaucoup voient en lui un interlocuteur capable d'ouvrir une nouvelle phase de dialogue et de coopération avec le Togo. Le récent échange téléphonique entre Wadagni et Faure Gnassingbé, intervenu après l'annonce de sa victoire à la présidentielle béninoise, est déjà perçu comme un premier signal positif vers un possible dégel diplomatique.

Ce rapprochement pourrait avoir des conséquences importantes à plusieurs niveaux. Sur le plan économique d'abord, le renforcement des relations entre les deux pays permettrait de fluidifier davantage les échanges commerciaux entre les ports de Lomé et de Cotonou, deux plateformes stratégiques pour l'hinterland ouest-africain. Une coopération plus étroite pourrait également favoriser les investissements transfrontaliers, les infrastructures régionales

et les projets énergétiques communs.

Sur le plan sécuritaire ensuite, la coopération entre les deux États devient indispensable face à la menace terroriste qui progresse vers les pays côtiers du Golfe de Guinée. Dans un environnement sous-régional marqué par l'instabilité au Sahel et les tensions politiques dans plusieurs États voisins, le Togo et le Bénin ont tout intérêt à coordonner davantage leurs politiques de renseignement, de défense et de surveillance frontalière.

Mais au-delà des intérêts stratégiques, ce rapprochement possède aussi une forte portée symbolique. Il rappelle que les peuples togolais et béninois restent unis par une histoire commune que les frontières coloniales n'ont jamais réellement effacée. De part et d'autre de la frontière, les populations continuent de partager les mêmes langues, les mêmes traditions et souvent les mêmes familles.

Dans cette dynamique, beaucoup saluent également le rôle constant de Faure Gnassingbé dans les efforts de médiation et d'apaisement sur le continent. Le dirigeant togolais a souvent privilégié le dialogue plutôt que la confrontation dans ses rapports avec ses homologues africains. Son implication dans la réconciliation entre Thomas Boni Yayi et Patrice Talon en

avril 2016 à Abidjan reste encore aujourd'hui l'un des symboles de cette diplomatie discrète mais efficace.

Cette rencontre historique, organisée avec le président ivoirien Alassane Ouattara, avait permis de rapprocher deux anciens alliés devenus adversaires politiques. L'accolade entre Boni Yayi et Patrice Talon sous le regard de Faure Gnassingbé avait alors envoyé un message fort en faveur de la paix et de la stabilité politique au Bénin.

Aujourd'hui encore, cette culture du dialogue pourrait jouer un rôle essentiel dans la relance des relations entre Lomé et Cotonou. Car dans une Afrique de l'Ouest en pleine mutation, les divisions entre États voisins constituent un luxe que peu de pays peuvent encore se permettre.

L'on ose donc croire qu'avec l'arrivée de Romuald Wadagni au pouvoir, une nouvelle page pourra s'ouvrir entre le Togo et le Bénin. Les attentes sont nombreuses, mais les opportunités le sont tout autant. Plus qu'un simple réchauffement diplomatique, c'est peut-être le retour stratégique d'un axe Lomé-Cotonou fort et solidaire qui se dessine progressivement, pour le bénéfice des deux peuples et de toute la sous-région ouest-africaine.

La rédaction

Rencontre BOA x Femmes Entrepreneures Édition 4

LES "CHAMPIONNES D'ICI" CÉLÉBRÉES

La 4ème édition de la Rencontre BOA x Femmes, l'un des rendez-vous majeurs dédiés à la valorisation de l'entrepreneuriat féminin et du leadership au Togo, a eu lieu le vendredi 22 mai 2026 à Lomé.

Initiée par Bank Of Africa-Togo (BOA-Togo), cette édition dénommée "Championnes d'Ici", a réuni des femmes leaders, des décideurs, des entrepreneures, des partenaires institutionnels ainsi que des acteurs majeurs de l'écosystème économique et financier.

BOA-Togo célèbre à travers cette rencontre, des femmes qui bâtissent, innovent, inspirent et participent activement à la transformation économique locale.

"Nous avons décidé cette année de renommer les éditions. Cette édition nous la baptisons "les championnes d'Ici". L'objectif est de mettre en lumière les femmes qui osent, qui ont cette discipline, cette abnégation dans le monde entrepreneurial", a affirmé Khalid Kéziré, Chief Digital Officer et Directeur Marketing et Communication de BOA-Togo.

Un panel de haut niveau modéré par Mme Essi CODJIE DIALLO, Directrice Générale de Mémorable Expérience autour du thème "Banque & En-

trepreneures.

"Pour nous, il ne s'agit pas juste d'accompagner et de s'arrêter mais plutôt de rendre cela pérenne et que BOA-Togo soit le partenaire privilégié", a



trepreneuriat Féminin: Construire des réussites durables" a eu lieu au cours de la rencontre. Elle a permis à l'assistance d'échanger autour des défis de financement, d'accompagnement et de structuration des femmes

indiqué Khalid Kéziré. Les participantes ont également suivi une keynote commerciale impactante intitulée "Femmes Entrepreneures : de l'Ambition à l'Empire". Cette intervention animée par l'expert Modibo DIARRA, Direc-



teur Général du cabinet AFRI-VEST, met l'accent sur la structuration des projets, la préparation des dossiers de financement, les leviers de croissance et les bonnes pratiques pour construire des entreprises solides et finançables.

Le programme Akwa, une innovation de BOA-Togo qui résulte de 4 à 5 années de réflexion, a été présenté. Selon Khalid Kéziré, Akwa est un programme structurant de BOA-Togo qui a trois phases.

"Nous avons d'abord la formation. C'est de pouvoir former des femmes entrepreneures sur une cohorte bien sélectionnée chaque année sur un ensemble de compétences entre autres la discipline, l'éducation financière, la structuration, le marketing, le leadership. Après

ces dames choisies par cohorte passeront à la deuxième phase qui concerne la structuration, comment structurer leur business et leur développement avec des produits adaptés BOA. La troisième phase est le financement. Chaque année, un formulaire sera lancé pour rassembler un certain nombre de femmes dans cette cohorte. Elles seront suivies par les experts de BOA-Togo", a-t-il fait savoir.

Des distinctions honorifiques ont été également décernées à plusieurs femmes pour leurs parcours inspirants et leurs contributions remarquables. Entre autres femmes distinguées, Krystel DICOH, Océane CODJIA, le groupe "Tovia". Plusieurs catégories sont mises à l'honneur notamment, Femmes d'Exception; Entrepreneures d'Impact; Initiatives d'Empreinte; Leaders d'Opinion; Coup de Cœur BOA. Au fil des années, la Rencontre BOA x Femmes Entrepreneures s'est imposée comme une plateforme d'échanges, de networking et de réflexion autour des enjeux liés à l'entrepreneuriat féminin, la structuration des activités, l'accès au financement, le leadership, la création de modèles de réussite durables.

Afi Rachel

Hausse du carburant au Togo

LES RÉALITÉS ÉCONOMIQUES ONT FINI PAR S'IMPOSER

L'arrêté interministériel en date du mardi 26 mai 2026, fixant les nouveaux prix des produits pétroliers au Togo vient confirmer une réalité économique que certains refusaient encore de voir. Désormais, le litre du super sans plomb passe à 725 FCFA, le gasoil à 750 FCFA, le pétrole lampant à 1 040 FCFA et le mélange deux temps à 811 FCFA, selon le document officiel signé le 27 mai 2026. Cette décision intervient à peine quelques jours après la publication, par le site www.lemessenger-actu.com, d'un article alertant sur l'impossibilité pour le Togo de continuer à absorber durablement la flambée mondiale des prix du pétrole.

Dans son analyse publiée le 25 mai 2026 sous le titre « Crise pétrolière mondiale : pourquoi le Togo ne pourra pas éternellement résister à la flambée des prix », le média privé évoquait déjà les tensions internationales sur les marchés énergétiques, les coûts croissants d'importation et les limites des mécanismes de subvention de l'État togolais. Deux jours plus tard, les nouvelles mesures gouvernementales viennent pratiquement vali-

der cette lecture des faits.

Il devient donc difficile de réduire cette hausse à une simple polémique politique ou à une supposée stratégie de manipulation du gouvernement, comme tentent de le faire croire certains acteurs politiques en perte de vitesse sur la scène nationale. Les données économiques internationales parlent d'elles-mêmes. Plusieurs pays africains ont déjà procédé, ces derniers mois, à des réajustements similaires face à la pression persistante du marché pétrolier mondial.

Au Togo également, maintenir artificiellement les anciens prix aurait nécessité un effort budgétaire colossal dans un contexte où l'État doit déjà faire face à des dépenses importantes liées à la sécurité, aux infrastructures, à l'énergie et aux politiques sociales. La réalité économique finit toujours par s'imposer aux discours émotionnels.

D'ailleurs, l'histoire récente montre que le gouvernement togolais a souvent tenté de contenir les hausses malgré les tensions internationales. En 2022 déjà, les autorités assuraient vouloir éviter une augmentation immédiate des

ARRÊTÉ :

Article 1^{er} : Pour compter du **27 MAI 2026**, les prix de vente au détail du litre de carburant sur le territoire national sont fixés en franc CFA comme suit :

SUPER SANS PLOMB	725 FCFA
PETROLE LAMPANT	1 040 FCFA
GAS-OIL	750 FCFA
MELANGE 2 Temps	811 FCFA

1

(Signature)

Article 2 : Pour les points éloignés des pompes, les prix indiqués à l'article premier du présent arrêté seront majorés de 20 FCFA maximum par litre par les directions régionales du commerce et du contrôle de la qualité.

Article 3 : La marge des détaillants est fixée à 20 FCFA le litre pour l'essence super sans plomb, le pétrole et le gasoil.

Article 4 : Les frais à rembourser aux transporteurs de carburants sont fixés conformément au tableau annexé au présent arrêté.

Article 5 : L'inobservation des dispositions du présent arrêté est passible des peines prévues par la loi n° 99-011 du 28 décembre 1999 portant organisation de la concurrence au Togo.

prix à la pompe malgré les perturbations de l'approvisionnement mondial. Mais quatre ans plus tard, la situation semble avoir atteint un seuil où le statu quo devenait difficilement soutenable. L'arrêté interministériel précise en outre que les prix pourront être majorés de 20 FCFA maximum dans les

zones éloignées des stations principales et rappelle que les contrevenants s'exposent aux sanctions prévues par la législation sur la concurrence. Une manière pour les autorités de tenter d'encadrer le marché tout en évitant les dérives spéculatives.

Au-delà des débats poli-

tiques, cette nouvelle hausse replace surtout le débat sur le terrain des réalités économiques mondiales. Et sur ce point précis, les faits donnent aujourd'hui clairement raison au média qui avait choisi d'alerter avant l'annonce officielle.

La rédaction

Togo

UN RAPPORT DE RISQUE PAYS MET EN LUMIÈRE UN CLIMAT ÉCONOMIQUE JUGÉ PLUS FAVORABLE AUX INVESTISSEURS

Le Togo franchit une nouvelle étape dans sa stratégie de promotion économique avec la publication de son tout premier rapport de risque pays, élaboré par Bloomfield Investment Corporation. Ce document vise à offrir une lecture plus claire de la situation économique, financière et institutionnelle du pays afin de renforcer la confiance des investisseurs et d'améliorer la visibilité de l'économie natio-

nale.

Basé sur plusieurs indicateurs clés tels que la performance économique, le système financier, le climat des affaires, la situation sociopolitique et la gestion des finances publiques, le rapport attribue au Togo une note globale de 5,9 sur 10. Cette évaluation place le pays dans la catégorie des risques modérés, traduisant un environnement globalement stable malgré un contexte interna-

tional marqué par de nombreuses incertitudes.

Le document met en avant la résilience de l'économie togolaise, caractérisée par une croissance moyenne supérieure à 6 % ces dernières années. Cette dynamique est attribuée à la mise en œuvre de plusieurs politiques publiques structurantes, visant à soutenir l'activité économique et à renforcer les filets sociaux.

Parmi les initiatives citées figure le programme Novissi, mis en place durant la crise sanitaire pour apporter une aide directe aux ménages vulnérables à travers des transferts monétaires ciblés. Le rapport souligne également les efforts consentis en faveur des petites et moyennes entreprises, ainsi que dans le secteur agricole.

Un important fonds de solidarité, évalué à plusieurs

centaines de milliards de francs CFA, a été mobilisé pour soutenir l'économie nationale, avec une attention particulière accordée aux PME. Dans le secteur agricole, le développement des zones agricoles planifiées a permis d'améliorer la production et de structurer davantage les filières, contribuant ainsi au renforcement de la sécurité alimentaire et à la performance globale du secteur.





Salon des maires et des collectivités d'Afrique

Avec l'appui institutionnel du Ministère de l'Administration Territoriale,
de la Décentralisation Locale et des Affaires Coutumières
Et le parrainage de Mme KOUBONOU Touni Présidente de la Faîtière des communes du Togo

11,12,13 **JUIN** 2026


HÔTEL SARAOKAWA
LOMÉ - TOGO



LE GRAND RENDEZ-VOUS
DE LA DYNAMIQUE
ET DES PERSPECTIVES LOCALES !

EXPOSITION-CONFERENCE-B TO B-AWARDS

" Les opportunités de la promotion immobilière
et foncière pour les municipalités "



+ 228 98905151/72548082 | www.samca.pro | info@samca.pro